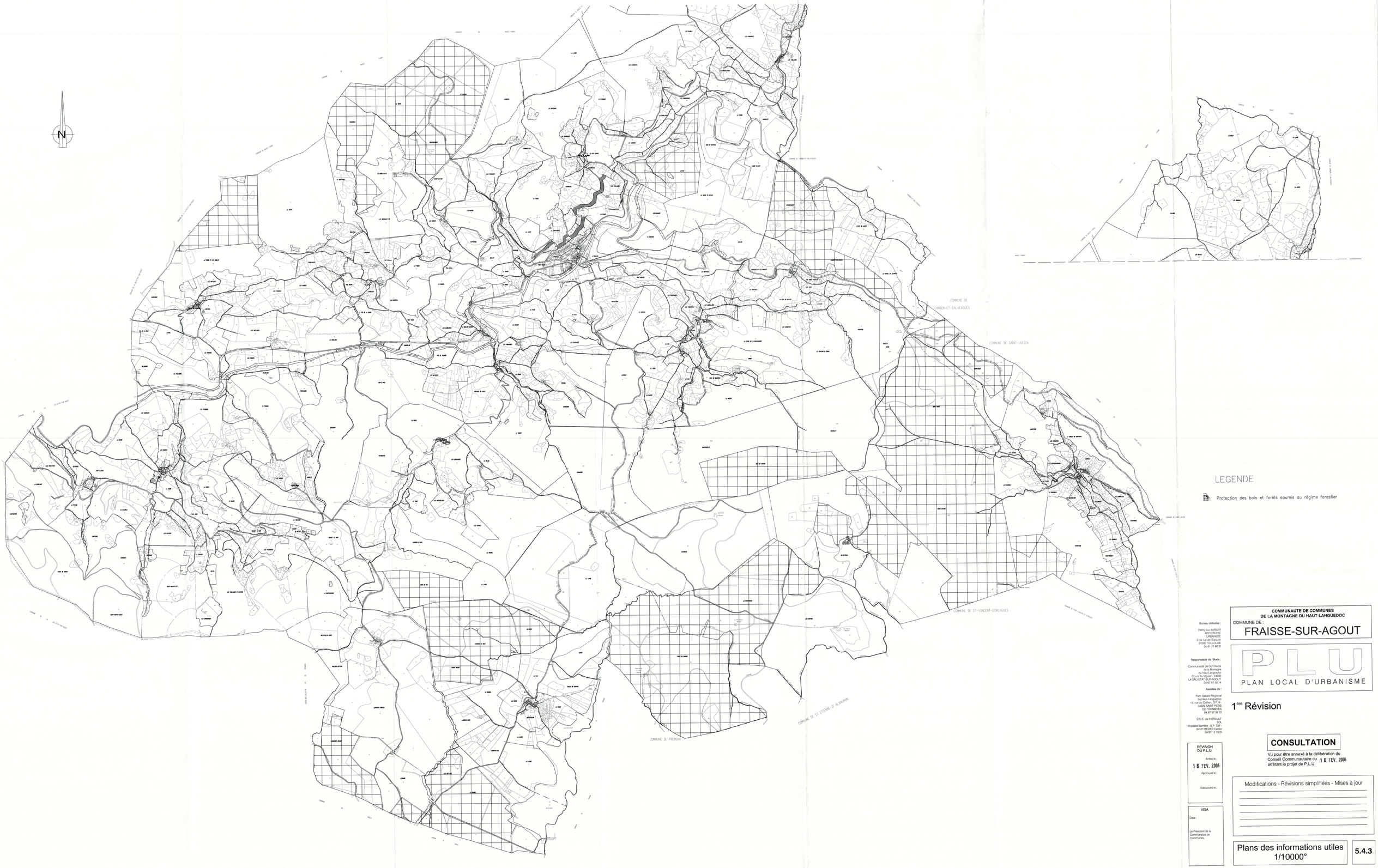

LEGENDE

Protection des bois et forêts soumis au régime forestier

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA MONTAGNE DU HAUT-LANGUEDOC

COMMUNE DE :

FRAISSE-SUR-AGOUT

P L U

PLAN LOCAL D'URBANISME

1ère Révision

Bureau d'études :

Henry-Luc MAMAR
ARCHITECTE URBANISTE
3 bis rue de Rabaudy
31000 TOULOUSE
05 61 21 80 31

Responsable de l'étude :

Communauté de Communes de la Montagne du Haut-Languedoc
Cours du Viguier - 34390
LA SALVETAT-SUR-AGOUT
04 67 97 55 14

Assistée de :

Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc
13, rue du Cloître - B.P. 3 - 34220 SAINT-PONS DE THOMIERES
04 67 97 36 22

D.D.E. de l'HERAULT
SCL
Impasse Bombes - B.P. 736 - 34321 BEZIER Cedex
04 67 11 10 21

RÉVISION DU P.L.U.

Arrêté le :

16 FEV. 2006

Approuvé le :

Exécutoire le :

VISA

Date :

Le Président de la Communauté de Communes,

CONSULTATION

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire du 16 FEV. 2006 arrêtant le projet de P.L.U.

Modifications - Révisions simplifiées - Mises à jour

Plans des informations utiles 1/10000°

5.4.3